



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4060257

N/REF : 18/01/2024 15H07 C:002640 I:07146
V/REF : D67977
V/Email reçu le Jeudi 18/01/2024 a 15H07

SELON DEVIS N° 2090017

V/REF.IMM. ALH-4161
IMMEUBLE : RESIDENCE POMPIDOU
29/31/33 AV, GEORGES POMPIDOU
69003 LYON

ALLIADE HABITAT
Service sinistre
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

Dardilly, le 01 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 33 - LOGEMENT EX DEMANGHO RDC

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 2090017 du 14/09/2022 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme I. PAILLER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux d'électricité des communs

TRAVAUX REALISÉS DU 05/02/2024 AU 21/06/2024 SUITE A VOTRE ACCORD
PARTIEL SUR LE DEVIS 2090017 FAISANT SUITE A UN INCENDIE ET CONCERNANT:

DÉPOSE ET ÉVACUATION DE L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS ENDOMMAGÉES,
CRÉATION D'UNE ALIMENTATION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES AVEC POSE D'UNE
PRISE EN PCM POUR PERMETTRE AUX CORPS DE MÉTIERS DE DISPOSER D'UN POINT
D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.

ENSEMBLE DE L'INSTALLATION : RÉFECTION COMPLETE DES INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES DU LOGEMENT DE TYPE T3 AVEC DISTRIBUTION DES CÂBLES PAR RÉ
AIGUILLAGE SI POSSIBLE ET PAR POSE DE GOULOTTE PVC BLANCHE. LA RÉFECTION
SERA RÉALISÉE EN RESPECT DES REGLES DE L'ART ET DE LA NORME NF C 15-100.
I SERA ÉGALEMENT PRÉVU LA RÉFECTION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, SOIT
LA RÉFECTION DES ALIMENTATIONS ET LA FOURNITURE ET LA POSE D'ÉQUIPEMENTS
DE TYPE RADIATEUR PANNEAUX RAYONNANT DE MARQUE ATLANTIC.

ET ENFIN TRAVAUX CONCERNANT LA RÉFECTION COMPLETE DE L'ENSEMBLE TABLEAU
ÉLECTRIQUE AVEC INSTALLATION D'UNE GAINÉ TECHNIQUE LOGEMENT, LE
REMPLACEMENT COMPLET DU TABLEAU ÉLECTRIQUE, LE REMPLACEMENT DU COMBINE
INTERPHONE ET LE REMPLACEMENT DU DAAF.

OBSERVATIONS :



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4060257

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I / Travaux préparatoires	406,00	406,00
1,00	II/ Refection installation logement	5599,64	5599,64
1,00	III / Tableaux électriques CFA CFO	1259,30	1259,30
1,00	IV /Divers et Alimentations le 06/02	101,50	101,50
TOTAL H.T.			7366,44
T.V.A. a 10,00%			736,64
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>8103,08</u>

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

1801-1507.

SERVICE SINISTRES
173 Avenue Jean Jaurès

69007 LYON

Emetteur : MME Isabelle PAILLER

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Prestation Parties Privatives

Travaux : HP 4161 - INC 220348 - devis modifié 2090017, à réaliser entre le 22/11/2023 et le 28/02/2024

Votre contact : ACHRAF ABDELKADER (0626653214)

POMPIDOU (ALH 4161 A 33)
33 avenue Georges Pompidou
69003 LYON 3EME ARRONDISSEMENT
Logement n°304249 , porte n°1001, Rez-de-chaussée, Type 3

Logt Vacant Anc Occupant : DEMANGHO Florent
(CA : 520940/50)

	H.T. (€)	Quantité	Montant HT(€)	Taux TVA
ELF - .Electricite	7366,44	1,00	7366,44	10,00 %
suite sinistre incendie, accord sur votre devis n° 2090017 : réfection installation électrique du logement (voir devis joint pour postes supprimés) ALH / 4161 POMPIDOU - 33 avenue Georges Pompidou 69003 LYON 3EME ARRONDISSEMENT				

Virement CE
30 jours réception fact. (*)
(*) Sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT (10,00)	7366,44 €
Total TVA 10,00 %	736,64 €
Total HT	7366,44 €
Total TTC	8103,08 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07



Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail.

Il s'engage également à :

- Assurer les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR

Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés.
En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer i Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut, l'ordonnateur de la commande.